



FFAES

Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires

Procès verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 15 mars 2018 à 20h00 à l'Auberge du Lion d'Or à Siviriez.

Ordre du jour :

1. Accueil et ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 22 mars 2017 (en ligne sur le site www.ffaes.ch)
4. Rapport du Président
5. Présentation des comptes 2017
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des comptes et décharge
8. Présentation et approbation du budget 2018
9. Démissions - élections au comité
10. Site internet
11. Statistiques des tarifs des AES appliqués dans le canton de Fribourg
12. Divers

42 communes sont représentées par 36 accueils et 59 personnes : Attalens, Autigny, Avry, Bas Intyamont-Estavanens, Belfaux, Bossonnens, Broc-Botterens, Bulle-Bouleyres, Bulle-Tour-de-Trême, Bulle Léchère, Châtel-St.-Denis, Châtonnaye-Torny, Corminboeuf, Cottens, Courtepin, Courtion, Estavannens-Grandvillars, Estavayer, Gibloux, Le Pâquier, Marsens-Echarlens-Sorrens, Matran, Ménières, Misery, Montagny, Montet Glâne, Morat, Noréaz-Prez-vers-Noréaz, Remaufens, Siviriez, St. Martin, Treyvaux, Riaz, Villars-sur-Glâne, Villorsonnens, Vuadens, Vuisternens-devant-Romont.

Invités : MM. Stéphane Quéru, Bernard Cuany et Mme Manuela Wallmann (stagiaire) du Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ).

Comité : François Roubaty, président (FR), Nicole Lehner-Gigon vice-présidente, secrétaire PV (NLG), Isabelle Nicolet (IN) Sabine Zimmerman (SZ), Gaëlle Oklé (GO) et Steve Oklé (SO) membres.

Excusé-e-s : Mme Anne-Claude Demierre Conseillère d'Etat (DSAS) retenue par d'autres obligations, ainsi que 7 communes et accueils de: Val de Charmey, Semsales (la Planète colorée), Cheyres-Châble, Belmont-Broye, Fétigny, Neyruz, le Pavillon du Vully.

1.Accueil et ouverture

Au nom de la Fédération des Accueils Extra Scolaires (FFAES), le président salue et souhaite la bienvenue aux représentant-e-s des Accueils Extra Scolaires (AES) ainsi

qu'aux représentant-e-s des communes. Il remercie et salue la présence de MM. Stéphane Quéru, Bertrand Cuany (Intervenant en protection de l'enfant) et Mme Manuela Wallmann (stagiaire) qui représentent le Service de l'Enfance et de la jeunesse (SEJ). Le président excuse encore l'absence de Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat retenue par d'autres obligations. Puis il passe la parole à M. René Gobet, Syndic de Siviriez qui nous accueille ce soir et nous offre le verre de l'amitié après l'assemblée. M. Gobet donne quelques informations sur sa commune qui accueille 235 enfants dans ses écoles dont 50 fréquentent l'AES. Siviriez a été la première commune de la Glâne à ouvrir un AES dont les horaires se sont constamment étendus dès qu'il y avait 3 demandes pour ouvrir une nouvelle plage horaire. Actuellement l'AES est ouvert tous les jours de 6h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée convoquée selon les statuts est accepté et permet de délibérer valablement.

3. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 22 mars 2017

Ce PV ne suscite pas de commentaires ou de questions et est ainsi approuvé.

4. Rapport du Président

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises depuis la dernière assemblée générale. Le président rappelle que la FFAES s'est donnée pour tâches de favoriser un accueil et des prestations de qualité pour tous les élèves qui fréquentent un AES. Une formation de base performante pour tous les intervenant-e-s dans les accueils ainsi que des formations continues font partie de ses principaux soucis. A ce sujet, il demande aux Communes d'inciter les intervenant-e-s à poursuivre leur formation en s'inscrivant aux cours de perfectionnement proposés par la HETS-FR. Le président relève la collaboration qui nous lie aux membres du réseau de partenaires du Pédibus : sur 75 lignes actives sur le canton, 6 sont prises en charge par des accueils extrascolaires et participent ainsi à faire bouger les enfants. La FFAES continue d'organiser des cours de samaritains qui sont obligatoires pour obtenir l'attestation de formation de base et doivent être reconduits tous les 5 ans selon les prescriptions du SEJ. 2 sessions seront proposées chaque année, en principe une au printemps et une en automne. Cette année, 17 personnes étaient inscrites pour le cours du 3 mars et les inscriptions sont encore ouvertes pour celui du 6 octobre prochain. Le président rappelle que le cours coûte 60.- pour les membres et 80.- pour les autres. Le 29 déc. dernier, il s'est rendu à la HETS-FR pour la remise des attestations de fin de formation des intervenant-e-s en AES : un moment de joie pour toutes ces personnes qui terminent leur cursus. Pour terminer, le Président est heureux de constater que la FFAES répond à un besoin puisque le nombre des accueils membres a doublé depuis 2015 grâce à la collaboration de tout le comité qu'il remercie de sa confiance.

5.Présentation des comptes 2017

Le président donne la parole à Mme Nicole Lehner-Gigon, vice-présidente, pour la lecture des comptes. Avec un total des produits de 8`645.- en 2016 et 10`070.- en 2017 les comptes sont en nette hausse grâce au suivi par rappels des cotisations et à l'adhésion de nouveaux membres. Les charges étaient en 2016 de 3`786,10 et de 6`994,60 en 2017 avec 2`289,10 dûs aux frais d'installation sur notre site Internet des programmes "forum" et "boîte à outils" en 2016 . Au final, le bénéfice de l'exercice est de 3`070,40.

Les comptes bouclent au 31 décembre 2017 sur un capital de 18`292,85. La lecture des comptes ne suscite pas de questions, mais, avec de si bons résultats, le président annonce que le comité discutera de la possibilité que la FFAES participe aux frais de perfectionnement de ses membres.

6.Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence de M.Emmanuel Romanens qui n'est plus membre de l'AES de Vuadens, c'est Mme Eliana Viera, Conseillère communale dans cette commune qui a effectué la vérification des comptes et qui lit le rapport de l'organe de contrôle : sur la base des pièces authentiques ainsi que de leurs justificatifs accompagnés des relevés des comptes tant initiaux que finaux, les comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ont été vérifiés à Corminboeuf le 6 mars 2018. Selon les réserves d'usage, l'organe de contrôle demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2017 de la FFAES, d'en décharger Mme Begonia Monteagudo, secrétaire-caissière ad-intérim de la Fédération ainsi que le comité.

7.Approbation des comptes et décharge

La présentation des comptes 2017 ainsi que le rapport des vérificateurs ne suscitent aucune question ou précision et sont approuvés à l'unanimité des votes exprimés par l'assemblée qui en donne ainsi décharge à la caissière et au comité.

8.Présentation et approbation du budget 2018

Sans des frais extraordinaires pour l'amélioration du site Internet, les charges prévues en 2018 se montent à 3`800.- alors que les produits générés par les cotisations des membres + des intérêts créanciers sont prévus à hauteur de 7`015.-. Ce budget, présenté par NLG, ne suscite ni question ni remarque et est approuvé à l'unanimité

9.Démission – élections au comité

Isabelle Nicolet donne sa démission du comité car elle souhaite quitter le monde associatif. Elle relève le plaisir qu'elle a eu pendant ces 4 années passées dans le comité de la FFAES de donner un peu de son temps et de sa disponibilité pour aider à en réaliser les buts. FR lui remet un présent pour la remercier de son travail au comité où elle s'occupait du fichier des adresses et lui souhaite une bonne continuation. Deux personnes ont accepté d'intégrer le comité pour remplacer Isabelle Nicolet et la caissière démissionnaire, Isabelle Varenne. Il s'agit de Mesdames Véronique Maradan, active dans l'AES de Châtonnaye et qui reprendrait le poste de caissière et Murielle Piccand de l'AES du cercle scolaire de Morlon qui

souhaite s'engager pour les enfants dont la cause lui tient à cœur. FR demande encore à l'assemblée si une personne présente souhaite rejoindre le comité. Ce n'est pas le cas et les 2 nouvelles membres sont élues par acclamation ainsi que le comité composé maintenant de François Roubaty, Nicole Lehner-Gigon, Gaëlle Oklé, Sabine Zimmermann, Steve Oklé, Murielle Piccand et Véronique Maradan.

Pour l'élection de vérificateurs-trices des comptes, la pratique qui a prévalu jusqu'à maintenant ne donne pas satisfaction car les personnes qui se sont annoncées ne travaillent souvent plus dans un accueil au moment de la vérification. FR propose que ce soit la commune qui nous reçoit pour l'assemblée générale qui se charge de la prochaine vérification. Mme Anita Baltz fait alors remarquer que les statuts mentionnent que les vérificateurs sont élus pour 2 ans. La commune de Gibloux accepte alors la tâche pour les 2 ans à venir. (Commune de Gibloux Mme Claudine Pochon claudine.pochon@commune-gibloux.ch)

10.Site Internet

Steve Oklé passe en revue tous les services mis à la disposition des AES sur le site de la FFAES. Il rappelle qu'ils sont interactifs et incite les intervenant-e-s à en profiter et à y apporter leur contribution. Il fait une démonstration sur l'écran de l'accès aux services en insistant sur celui qui propose des offres et des demandes d'emploi qui est peu utilisé et sur lequel chaque intervenant-e peut s'inscrire personnellement. A la question de savoir qui peut bénéficier de ce service, SO répond qu'il est réservé aux personnes qui travaillent dans un AES. Il garantit que le forum de discussion sur lequel les AES peuvent échanger des idées sur leur fonctionnement se fait en toute sécurité grâce à une surveillance des échanges par les responsables du site. Pour la "boîte à outils", Gaëlle Oklé présente celle qu'elle a composée pour son AES et qui permet de réaliser les activités proposées sur les fiches du site. Des fiches d'activités de relaxation viennent d'y être ajoutées et sont disponibles. SO signale que des feuillets d'informations avec les coordonnées de la FFAES sont sur les tables, à la disposition des personnes présentes et que chaque accueil membre recevra prochainement de sa part un formulaire sur lequel chacun indiquera ses coordonnées précises afin de garantir une meilleure communication à l'avenir: il est important que les informations sur les AES qui figurent sur le site soient mises à jour dès ce printemps pour que les parents qui s'organisent pour la prochaine rentrée scolaire soient bien renseignés. Un autre formulaire donne aussi accès à l'espace membres après avoir reçu un mot de passe par mail.

11.Statistiques des tarifs des AES appliqués dans le canton de Fribourg

SO, FR et SZ ont collecté les informations sur les pratiques tarifaires des AES fribourgeois pour établir des statistiques. La tâche s'est révélée longue et ardue car chaque AES pratique différemment. Pour finir un prix à l'heure a été calculé et donne lieu aux graphiques que SO présente à l'assemblée. Ces statistiques seront disponibles sur le site dès le 16 mars.

12.Divers

M. Stéphane Quéru, chef de service au SEJ prend la parole pour remercier la FFAES de l'invitation et de tout ce qu'elle réalise pour aider les AES dans leurs

tâches. Il apporte les vœux et les salutations de la DSAS et tient à remercier aussi tout le personnel des AES pour son engagement quotidien auprès des enfants accueillis. Il insiste aussi sur l'importance de la formation des intervenant-e-s et annonce qu'il répondra favorablement à la demande de l' Association Fribourgeoise des Intervenants en Accueils ExtraScolaire (AFIAES) qui souhaite le rencontrer. Il souligne aussi l'engagement des communes pour que les familles fribourgeoises puissent mieux concilier leurs vies professionnelle et familiale puisque actuellement 90 AES sont à leur disposition.

Sabine Zimmermann, qui représente la FFAES dans les associations "Kibe Suisse" et "Pro enfance" rend compte des travaux auxquels elle a participé à Zürich au cours de 4 séances où les buts de ces associations ont été développés. Il s'agit d'affirmer que toutes les structures qui accueillent les enfants des familles qui souhaitent concilier au mieux leurs vies professionnelle et familiale remplissent non seulement un rôle de surveillance, mais aussi un rôle d'éducation et d'épanouissement des enfants qui leur sont confiés, ce qui ferait dépendre les accueils dans les cantons plutôt de l'instruction publique que des affaires sociales. Pour ce faire, il faut que chaque accueil se dote d'un concept pédagogique que les 2 associations veulent élaborer. Les résultats de ces travaux seront disponibles en Français et en Allemand dès leur aboutissement.

SZ relève que peu d'AES alémaniques sont membres de la FFAES, en partie parce qu'il n'existe pas de formation en Allemand sur Fribourg, mais que nous poursuivons nos efforts pour les intégrer avec notre site bilingue dont elle se charge de la traduction. Pour habituer l'assemblée à ce bilinguisme, elle a choisi de faire son intervention en Allemand.

M. Maurice Clément, Conseiller communal à d'Avry, relate la visite de surveillance faite par le SEJ dans l'accueil de sa commune et salue le bénéfice que peuvent apporter les remarques faites dans le rapport de visite pour le fonctionnement de l'accueil. Il déplore cependant que des remarques tatillones comme celle qui recommande "de faire attention à ce que les poils des brosses à dents des enfants n'entrent pas en contact avec le tube de dentifrice" décrédibilisent les exigences du SEJ par une attitude trop bureaucratique. Les représentants de la commune d'Autigny soulignent aussi que les exigences du SEJ génèrent une grande surcharge administrative au moment du changement des locaux de l'AES. En réponse, M. Quéru reconnaît que dans les directives de sa direction, les normes d'hygiène sont nombreuses et contraignantes, mais que quand on vit en collectivité, les risques doivent être minimisés.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie encore les intervenant-e-s en AES et les Conseiller-ère-s représentant-t-es des communes de leur présence et la commune de Siviriez pour son accueil et invite chacune et chacun à partager le verre de l'amitié offert par notre hôte.

La secrétaire du jour : Nicole Lehner-Gigon

Le président : François Roubaty